

7ème Symposium SUD. SEC. MED.

« LA SECURITE ALIMENTAIRE & L'ORDRE PUBLIC SANITAIRE EN MEDITERRANEE »

Date: 6 & 7 DECEMBRE 2018.

Lieu: Hôtel CONCORDE- PARIS, Les Berges du lac ,Tunis.

Organisateurs : CEMI, KAS

Argumentaire:

La définition du concept de « Sécurité Alimentaire » , qui est la plus communément acceptée aujourd'hui , est celle qui a été définie par la FAO lors du sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome en 1996 à savoir « la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes , en tout temps, ont économiquement , socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante , sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine ».

Par ailleurs l'aspect multidimensionnel de la sécurité alimentaire qui se décline aussi bien quantitativement que qualitativement selon quatre aspects : la disponibilité alimentaire, l'accès à la nourriture, la stabilité du marché de la consommation, et la salubrité du produit.

La notion d'ordre public sanitaire entend la confiance dans les indications géographiques et les labels, loin de tout risque de contamination.

Selon les termes de la déclaration sur les droits de l'homme des nations unies de 1948 « le droit à l'alimentation » est actuellement reconnu dans les constitutions de plus de 40 pays.

La constitution Tunisienne à titre d'exemple stipule dans l'art 21 de la constitution de 2014 que l'Etat ...veille à leur assurer les conditions d'une vie digne ».

Le cadre de la libre circulation des produits alimentaires exige l'intervention de l'autorité de l'Etat et la prise en compte des droits du citoyen entre qualité alimentaire et sécurité alimentaire.

A ce propos la notion de sécurité alimentaire revêt une double dimension, quantitative qui se reflète par une nourriture suffisante et qualitative par une nourriture saine.

Réfléchir à encadrer la sécurité alimentaire par des textes spécifiques parait important, de même que mettre l'accent sur les instruments juridiques existants dans certains pays, afin de diagnostiquer les restrictions à la liberté de production ou de de commercialisation de certains produits ou aliments chaque fois que la vie ou la santé des personnes est mise en cause ou en péril.

Les ressources alimentaires dans la phase naturelle ou de production sont de plus en plus fragilisées, engagent nécessairement une préservation, car c'est une question d'ordre stratégique qui doit être mise en valeur par des instruments juridiques selon une politique bien déterminée, afin de véhiculer un impératif qui est celui de la sécurité alimentaire dans un ordre public soutenu par des mesures impératives que l'Etat doit mettre en œuvre.

La seule finalité qui vaille d'être défendu pour elle-même est celle de la sécurité alimentaire garantie pour chaque personne, la question est de détecter la situation actuelle, la stratégie d'y veiller et comment le droit peut y contribuer ?

A cette fin, le symposium Sud. Sec. Med, dans sa septième édition, après s'être intéressé aux problématiques de la sécurité en Méditerranée en eau, en énergie et autres se focalise cette année sur « **La Sécurité Alimentaire & l'Ordre Public Sanitaire En Méditerranée** » vue l'imbrication évidente entre les options stratégiques et les différents problèmes majeurs que connaît cette thématique, face à la défaillance des politiques dans certains cas d'espèces et face à certains problèmes tels que : l'utilisation excessive des pesticides, la manipulation agro-alimentaire ou l'insécurité de certains produits qui touchent à la santé du citoyen, quelles solutions peuvent préconiser les instances concernées par le contrôle au sein des pays de la Méditerranée ?

Une panoplie de questions auxquelles tentera de répondre un groupe d'experts nationaux et internationaux durant ce Symposium.

PROGRAMME :

Jeudi 06 décembre 2018

14:00 –accueil et inscription

14:30 – 15 :15 SEANCE INTRODUCTIVE

AHMED DRISS, Président, CEMI.

HOLGER DIX, Représentant résident, KAS.

MARIA LUKYANOVA, Directrice du bureau Programme Alimentaire Mondial, PAM, Tunisie. « La sécurité alimentaire et nutritionnelle en Tunisie ».

MBARKA AWANIA BRAHMI, Député, Tunisie « la sécurité alimentaire en Méditerranée ».

HEDIA ATTIA EL HILI, Directrice de la surveillance zoo-sanitaire, CNVZ, & **AMIRA ABID**, Responsable communication, CNVZ, Tunisie « Interface animal-homme: apport du CNVZ dans la sécurité sanitaire des aliments ».

RACHID BOUGADOUR, Représentant Sous- régional de l'OIE pour l'Afrique du Nord .

Dr. ALESSANDRO RIPANI, Chargé de programme, Représentation sous – régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord.

« L'OIE et les enjeux de la sécurité alimentaire en Méditerranée ».

PANEL I : L'OBLIGATION DE LA PROTECTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Modérateur : AHMED DRISS, Président CEMI.

15:15 – 15:45 « Eléments d'orientation pour une politique de sécurité alimentaire au Maghreb ».

FATHI HADHRI, Chargé de programme, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ,Bureau Sous- Régional pour l'Afrique du Nord.

15:45- 16:15 « Production céréalière face aux besoins des tunisiens : Défis et enjeux. »

SAAD SEDDIK, Ancien Ministre de l'agriculture, Tunisie.

16:15-16 :45 « Pour une gestion arabe efficace face à la rareté des denrées alimentaire »

SALWA TABET & ABDUL - MONEM AL MACHAT, Université du Futur, Egypte.

16 :45- 17:15 « Contraintes géopolitiques et sécurité alimentaire dans les pays du sud de la méditerranée ».

OMAR BESSAOUD, CIHEAM, France.

17:15 – 18:00 **DEBAT**

CAFE – Fin de la première journée

Vendredi 07 décembre 2018 ,

PANEL II: L'ORDRE PUBLIC SANITAIRE & L'INTERVENTION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE.

Modérateur : **CHAFIK SAID**, Professeur Emérite, Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis

09:00 – 09:30 « La doctrine économique face à la sécurité alimentaire »

FOUAD AMMOR, GERM, Maroc

09:30 –10:00 « La sécurité alimentaire en tant que question de gouvernance : la perspective en méditerranée »

MOHAMED BEHNASSI, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales, Université Ibn Zohr, Agadir, CERES.

10:00 – 10:30 « La responsabilité des États face à la sécurité alimentaire et sanitaire. »

NADIA KIRAT, INESG, Algérie.

10:30 – 10: 45 **PAUSE CAFE**

10: 45 – 11:15 « La sécurité alimentaire au Liban par rapport à une perspective de la nutrition et de la santé »

LAMIS JOMAA, AUB, Beyrouth, Liban

11: 15 – 11 :45 « Pour une stratégie méditerranéenne en matière de sécurité et souveraineté alimentaire : cas de la Tunisie »

KARIM BEN KAHLA. Universitaire, ESC, Tunisie

11 :45 – 12h15 « L'état de la sécurité alimentaire en Algérie. »

MESSAOUD LAZEREG, Algérie.

12 :15 – 13: 00 DEBAT

13:00 – 14:00 DEJEUNER

**PANEL III – L'INSTRUMENT JURIDIQUE ET LA CONSOLIDATION DE
L'IMPERATIF DE LA SECURITE ALIMENTAIRE FACE AUX INSUFFISANCES**

Modérateur : FOUED AMMOR , GERM , MAROC.

14:15-14:45 « Manifeste pour la sécurité alimentaire en méditerranée : l'heure de la transition agricole et alimentaire a sonné, réveillons-nous! »

VICENTE GARCÉS, Président (FACM), Espagne

14:45-15:15 « La sécurité alimentaire, perspectives et défis de la prochaine décennie »

BOGDAN BAZGA, Economiste, Roumanie.

15:15 - 15:45 « Programme de transformation des systèmes alimentaires durables, économiques et agricole »

HANNE KNAEPEN, (ECDPM).

15:45 – 16:30 DEBAT GENERAL

CAFE - FIN DES TRAVAUX